

En quelques mots...

Le recensement pour notre commune est terminé. Reste maintenant à analyser ces données. Nous devrions en connaître les grandes lignes d'ici la fin de l'année. Mais d'ores et déjà, on peut affirmer que la population de la commune ne baisse pas, elle se maintient au dessus de 400 et gagne même quelques unités. A ce jour, la commune compterait 410 habitants. Pourtant le nombre de décès annuels dépasse le nombre de naissances. C'est donc le solde migratoire qui explique cette progression.

Le nombre de familles qui souhaitent s'installer chez nous est en hausse :

- proximité de la 2x2 voies,
 - premiers services proches,
 - petite commune calme où il fait bon vivre,
 - ambiance rurale propice à la vie familiale avec des enfants,
 - richesse des paysages,
 - bon réseau de chemins de randonnée, et prix modérés des terrains
- sont **autant d'atouts qui peuvent expliquer cette attractivité.**

Pour toutes ces raisons l'équipe municipale, dans sa démarche prospective, a décidé d'accompagner cette tendance. C'est pourquoi, il a été décidé la création d'un nouveau petit lotissement ainsi que l'aménagement d'un espace loisirs et détente pour les jeunes. D'autres projets sont à l'étude et certains, en concertation avec les associations. En effet l'animation et la vie sociale dans notre commune reposent, pour beaucoup, sur leur dynamisme.

Tous ces projets d'investissement doivent se préparer dans le respect des équilibres budgétaires, ce qui suppose la recherche de subventions...

Jean Lachet

Bientôt le lotissement Marty ! à Camboulazet

La demande d'achat de terrains à bâtir, la volonté de la Municipalité de fixer de nouveaux habitants et le souhait de vente de la famille Marty (ancien menuisier du village) ont concouru à la naissance de ce projet.

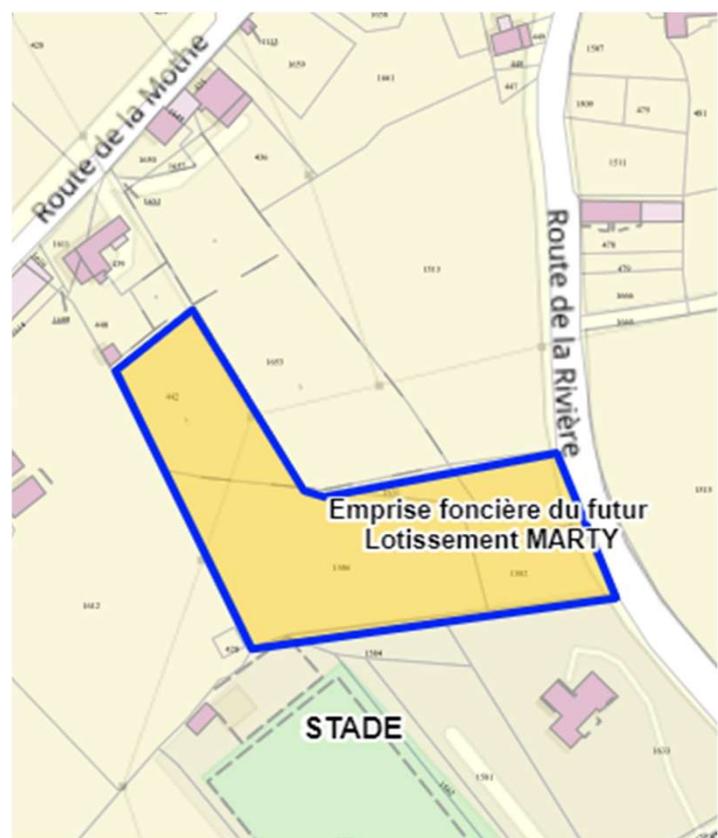
Ce terrain de près de 8000 m² est idéalement situé entre la route de la Mothe et celle qui conduit à Pruns et au Pouget. De plus il jouxte les terrains de foot et de quilles.

En attendant un plan d'aménagement définitif, il semble que l'on puisse raisonnablement prévoir l'implantation de 6 à 7 nouveaux pavillons. On peut aussi saisir l'occasion d'offrir une plate forme sports et détente pour les jeunes, notamment.

Notre gratitude à Michèle Zannin (née Marty) et son mari pour leur décision de privilégier la Commune de Camboulazet face à un promoteur ou à tout autre acheteur potentiel.

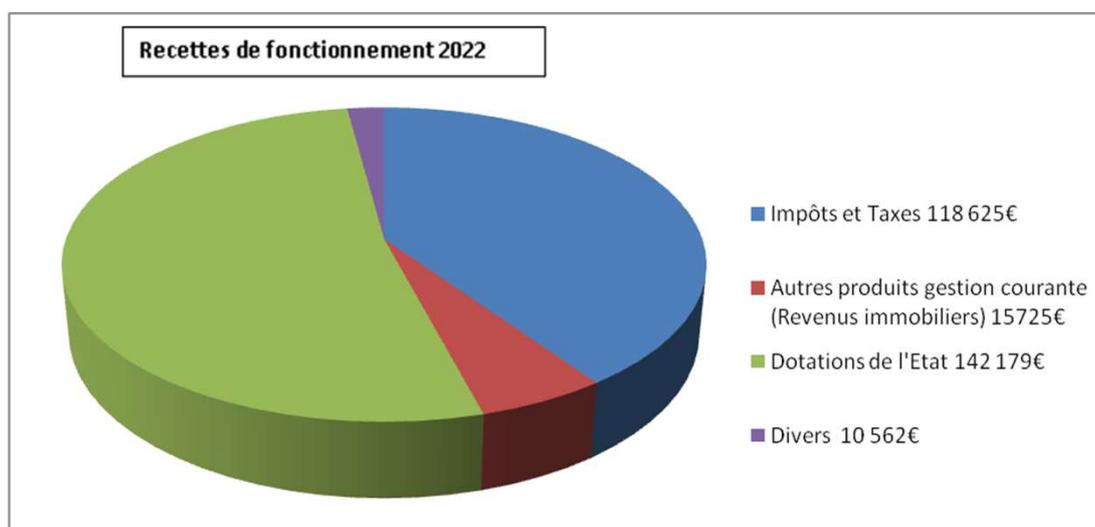
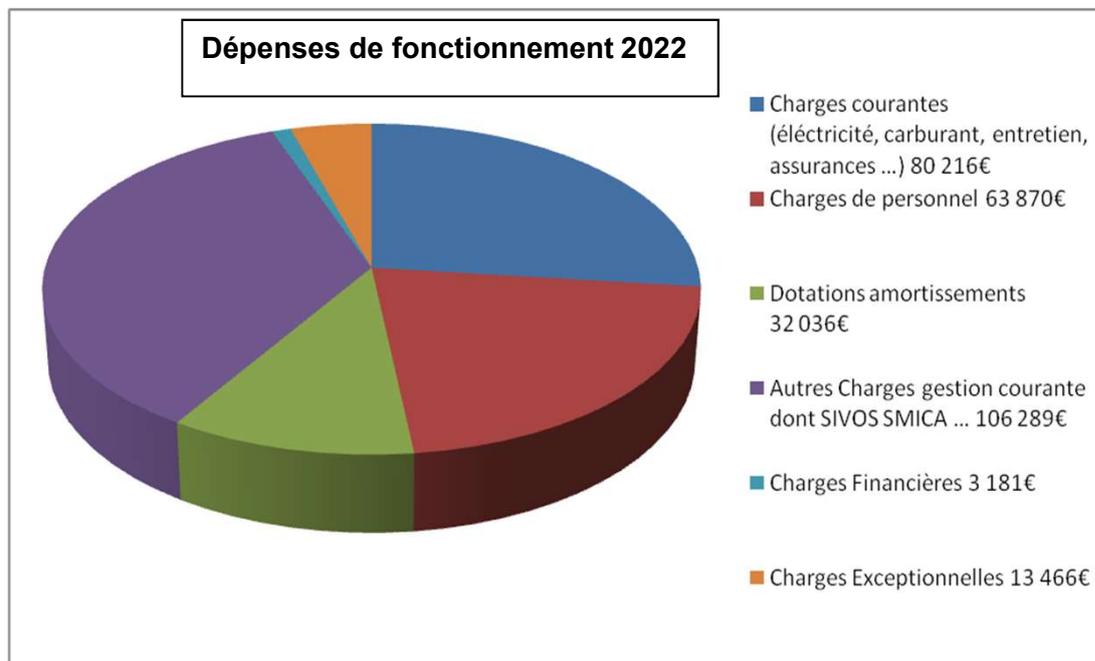
C'est pour les remercier de ce choix qu'il a été décidé, à l'unanimité, de donner à ce lotissement le nom de « **Lotissement Marty** » : l'opportunité de rendre hommage à nos nombreux anciens artisans.

PLAN DE SITUATION



Budget Commune de Camboulazet 2022

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice qui nécessite une approche rigoureuse et responsable. Pour 2022, l'ensemble des dépenses représente 300 000€ et 290 000€ de recettes (arrondi au millier près)



L'année 2022 laisse apparaître un déficit de 9 627.31 €. Ce déficit s'explique par une charge exceptionnelle qui nous a permis d'équilibrer le budget assainissement. A noter également que la commune dispose d'une réserve d'environ 200 000 €, résultant des années précédentes. Cette somme représente un fonds de roulement couvrant 8 mois de fonctionnement.

Lors de l'élaboration du budget prévisionnel de 2023, nous avons intégré une augmentation des recettes sur le poste impôts. Malgré le vote à l'unanimité de l'équipe municipale de ne pas augmenter les taux d'imposition 2023, l'Etat prévoit une hausse de l'ordre de 7% des valeurs locatives sur lesquelles le taux s'applique. Par effet de cliquet, la commune percevra un peu plus qu'en 2022.

Comparaison des taux d'imposition Commune/Département (moyenne des communes de -500 hab)

	TAUX DE CAMBOULAZET	TAUX MOYENS DU DEPARTEMENT
Taxe foncière bâtie	34,80 %	42,36%
Taxe foncière non bâtie	89,10 %	86,36%
Taxe d'habitation	9,84%	18,35%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 122 235 €		RECETTES D'INVESTISSEMENTS 193 874 €	
Remboursements emprunts	27 031 €	Opérations ordre entre sections	32 036 €
Subventions et autres	30 672 €	Emprunts et autres	130 007 €
Immobilisations corporelles	63 165 €	Subventions et dotations	5 898 €
Divers	1 366 €	Divers	3 000 €

Le résultat de 71 639 € sur le budget investissement s'explique en partie par le déblocage total d'un emprunt dont les dépenses avaient été honorées sur l'exercice précédent. De plus, nous avons déblocqué une partie de l'emprunt de 200 000 € afin de financer l'achat du terrain pour le lotissement Marty.

En 2021, ce budget avait laissé apparaître une perte de 42 806€. En résumé, sur les deux dernières années notre résultat est de 28 833€.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Concernant le budget assainissement, l'abondement de 13 466€ par le budget principal a permis de clôturer l'exercice positivement avec un résultat de 1 646€. Côté investissement, nous accusons un déficit de 7 188€.

C'est dans ce contexte de rééquilibrage que le conseil municipal a voté la mise en place d'une part fixe pour les 134 compteurs d'eau de notre territoire de 40€ par an pour l'abonnement au réseau public.

La part fixe sera fractionnée sur les deux factures annuelles réalisées par la collectivité (soit 20€/facture)

Le coût du m³ d'eau restera inchangé sur l'année 2023 à savoir de 1.77€ le m³

Enfin, comme rappelé lors de la cérémonie des Vœux, nos marges de manœuvre sont maigres. Toutefois grâce à aux réserves et tout en veillant à ne pas les épuiser bien sûr, nous pourrions continuer à accompagner les différents projets pour les 3 prochaines années.

SALLES COMMUNALES :

NOUVEAUX TARIFS A COMPTER DU 1^{ER}/09/2023

Par délibération du 20/02/2023, le Conseil Municipal a voté une révision de tarifs des salles communales pour faire face à l'augmentation des différents secteurs énergétiques : électricité, chauffage....

Ces nouveaux tarifs seront appliqués aux demandes de location à compter du 1^{er}/09/2023

Les tarifs n'ont pas été revus depuis 2014.

Pour toutes demandes de location veuillez contacter les référents :

- Nadine CANITROT pour Camboulazet : 06-84-23-27-26
- Didier PANIS pour Noyès : 06-10-42-42-59

Tarifs de locations des salles communales à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Chèque de caution demandé à la réservation : 400€

+ Location pour des <u>personnes domiciliées hors commune</u> de Camboulazet :	320 €
+ forfait pour le <u>chauffage si celui-ci est demandé</u>	+ 50€
+ Location pour des <u>personnes domiciliées sur la commune</u> :	80 €
+ forfait pour le <u>chauffage si celui-ci est demandé</u>	+ 50€
+ Location pour des <u>membres d'associations de la commune</u> : (<u>domiciliés ou non sur la commune de Camboulazet</u>)	80 €
+ forfait pour le <u>chauffage si celui-ci est demandé</u>	+ 50€
+ Location <u>pour une journée</u>	120€
+ forfait pour le <u>chauffage si celui-ci est demandé</u>	+ 25 €
+ Location pour des <u>associations extérieures à la commune</u> de Camboulazet :	80 €
+ forfait pour le <u>chauffage si celui-ci est demandé</u>	+ 50€
+ Location pour les <u>associations de la commune</u> : (pas de forfait chauffage appliqué pour les associations de la commune)	Gratuit

Réduction de la durée d'éclairage public

Nombre de communes en France et en Aveyron ont déjà fait ce choix. Plusieurs raisons expliquent cette décision. Il s'agit d'abord de participer à l'effort national consistant à économiser l'énergie. Cela permettra également de réduire ce qu'il est convenu d'appeler la pollution lumineuse nocturne. Enfin ce projet permettra de dégager des économies financières.

Pour en arriver là il faut réaliser des travaux sur les lampes en plaçant des horloges. Cette opération représente un coût de 5 400€ HT. Heureusement, il y a des aides sous forme de subventions qui couvrent 80% de cette dépense.

La consommation annuelle d'électricité pour l'éclairage public, avant cette opération, se montait à 29 346 kwh. Après extinction des lampes entre 23h et 6 h, la consommation sera de 13 671 kwh, soit une **diminution de 53%**.

AGRICULTURE

CONFERENCE ORGANISEE EN PAYS SEGALI COMMUNAUTE SUR LE THEME

« ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS A TRANSMETTRE LEUR FERME »

En 2020 la France comptabilisée **389 000** exploitations à la suite du référendum agricole.

En 10 ans la Ferme France a perdu **100 000** exploitations agricoles.

180 exploitations petites et moyennes disparaissent chaque semaine en France.

25 % des agriculteurs actifs ont plus de 60 ans et 33 % ont plus de 55 ans.

Il y a des difficultés de transmissions, dévalorisation du métier d'agriculteur, longueur d'installation plus d'un an.

En hors cadre familial il est difficile de s'installer à cause du capital et de la vie de famille.

FACTEURS ECONOMIQUES

Prix du Foncier élevé

Prix des produits agricoles pas assez rémunérateurs

Effets de l'agrandissement capitalisation

FACTEURS GENERATIONNELS

Pyramide des âges

Rapport au travail des jeunes

FACTEURS STRUCTURELS

Maison d'habitation à construire ou à trouver près de la ferme

Démarches administratives

FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

35 % des cédants ont une activité quasi-exclusive sur l'exploitation

87 % souhaitent que le repreneur continue l'activité de la ferme

69 % des agriculteurs cédants ont leur maison d'habitation dans le corps de ferme

13 % des agriculteurs cédants estiment que transmettre l'exploitation peut provoquer des tensions au sein de la famille.

LES SOLUTIONS

Mettre en relation le cédant et les lycéens des lycées agricoles pour trouver un repreneur

Faire un apport ou une réserve de foncier pour le jeune qui veut s'installer

Proposer au repreneur de faire un **CEFI** (Contrat Emploi Formation Installation) sur la ferme du cédant pendant un an.

Consultation de la jeunesse

Une enquête a été menée en début d'année auprès des jeunes de la commune âgés de 7 à 18 ans. Il s'agissait de recueillir leur préférence entre plusieurs choix d'aménagements possibles autour du stade. Sur 96 questionnaires envoyés, 53 ont été retournés **Voici le résultat**

	Choix n°1	Choix n°2	Choix n°3	Choix n°4	Choix n°5
Parcours de santé	7	11	12	13	
Local pour les jeunes	11	12	8	18	
City stade	25	12	5	10	1
Table de ping-pong	2	18	16	12	
Plate-forme de jeux ouverts	10	11	15	11	1

Autres idées recueillies :

skate park pour skate ou vélos (5); terrain de badminton (4); mur d'escalade (3); terrain de tennis (3); babyfoot (2); terrain de moto-cross (2); pump-track (2); Mini-golf (2); Trampoline; toboggan; bricolage; un local avec du matériel de sport à emprunter (ballons, cerceaux, cônes,...); billard; buvette; agrès de gym (poutre, échelle horizontale, barre fixe); tape-fesses et balançoire; poney-club; tyrolienne

MERCI, à vous les jeunes, pour votre forte mobilisation (plus de 50 % de retour d'enquête). Nous reviendrons vers vous pour échanger ensemble et prioriser les choix retenus en fonction du budget de la commune

Transport scolaire

Les transports scolaires sont gratuits pour les élèves de la maternelle au lycée.

En 2017, ce service a été transféré à la Région. Toutefois la mairie participe au coût des transports scolaires ce qui représente un montant annuel de 8 500€/an.

Toute demande doit être signalée en Mairie afin de voir si une modification des circuits est à prévoir ; dans ce cas la demande est soumise à la validation des services de la Région

Nouveau circuit :

La navette pour les élèves demi-pensionnaires (Noyès/La Gardie/Lacombe) scolarisés à Rodez sera mis en place à la rentrée de septembre 2023

Commune	Itinéraires Point d'arrêt	15415A	15415A
		-mmjv---	l-----
CAMBOULAZET	CAMBOULAZET - Noyès	06:35	07:30
	CAMBOULAZET - La Gardie	06:40	07:35
	CAMBOULAZET - Lacombe	06:45	07:40
BARAQUEVILLE	BARAQUEVILLE - Av. du centre	06:50	07:45

RETOUR

Commune	Itinéraires Point d'arrêt	15415R	15415R
		--m-----	lm-jv---
BARAQUEVILLE	BARAQUEVILLE - Av. du centre	12:45	19:05
CAMBOULAZET	CAMBOULAZET - Lacombe	12:50	19:10
	CAMBOULAZET - La Gardie	12:55	19:15
	CAMBOULAZET - Noyès	13:00	19:20

Chaque année, les familles doivent faire la demande de carte de transport sur le site lio.laregion.fr entre le 12 juin et le 31 juillet 2023.

Dépôt de végétaux et produits de la tonte A Camboulazet

Depuis quelques années, le dépôt de ces produits était toléré, à côté de la station d'épuration de Camboulazet. Les consignes de tri étant de moins en moins respectées, il est apparu nécessaire de revoir cette question.

Il est donc actuellement **interdit de déposer toutes branches , végétaux et divers déchets verts** à cet endroit. Des travaux d'aménagement sont à engager, la clôture est, en partie, à refaire.

Lorsque ces travaux seront achevés et si le dépôt de déchets verts est à nouveau possible, un règlement sera mis en place pour accompagner cette éventuelle réouverture. En effet, dans le passé les agents d'entretien ont pu trouver des objets autres que branches et gazon et cela a rendu impossible leur traitement, dans de bonnes conditions. En tous cas, la réussite de cette opération dépendra de la stricte observance des consignes de dépôt et de tri.

En attendant, il est rappelé que ces déchets peuvent être déposés à la déchèterie de Baraqueville ou bien, chacun peut traiter lui-même ses déchets, pour du compost ou en les broyant.

Merci pour votre compréhension.

Déchèterie de Baraqueville

Zone d'Activités de Marengo

12160 BARAQUEVILLE

Tél. : 05 65 71 97 84

Horaires d'Ouverture aux Publics

Lundi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00

Vendredi : Fermée le matin-13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00

Propriétaires : Mise en place d'une nouvelle obligation déclarative

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants est en revanche maintenue. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « **Biens immobiliers** » de votre espace sécurisé sur le site **impots.gouv.fr**

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit +prix d'un appel)

INFOS UTILES

Ogénie.fr est un module de recherche très simplifié qui vous permet de découvrir les initiatives locales selon plusieurs thématiques :

Convivialité : apéro rencontre, visites
Mobilité : navettes à disposition
Loisirs / cultures : sorties, ateliers, jeux
Accompagnement numérique
Activité physique et prévention
C'est un site adapté à toutes et tous et entièrement Gratuit qui a pour but de créer une chaîne de solidarité autour de nos aînés et de briser leur isolement.



France services Pays Ségali

Un service d'accompagnement personnalisé gratuit



Pour vous aider dans vos démarches administratives du quotidien : CAF, Assurance, Retraite, Pôle Emploi, MSA, Assurance Maladie, DGFIP.....

Vous trouverez un accès libre : ordinateur, imprimante, scanner

POINT INFO SENIORS

Service de proximité gratuit dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans, pour les accompagner dans leurs différentes démarches de la vie quotidienne:

le maintien à domicile, les aides existantes pour le financement des aides à domicile, l'aménagement du logement, l'accès aux droits en matière de santé, de retraites, d'aides pour rentrer en EHPAD,



Ces deux services se situent dans les locaux du Centre culturel du Pays Ségali

**156 Avenue du centre
12160 BARAQUEVILLE
Tél : 05-65-72-29-19**



E ESPACE EMPLOI
FORMATION
PAYS SÉGALI

**BUREAU DE BARAQUEVILLE
Mairie de Baraqueville – 1er étage
Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE
Tél. : 05 65 72 31 04**

e-mail : eef.payssegali@gmail.com

Recherche d'emploi,
Demande de formation,
Mise en relation avec
les offres d'emploi du territoire,
Vous souhaitez vous perfectionner
avec l'outil informatique :
ateliers itinérants gratuits sont organisés



**Retour sur l'atelier à Camboulazet du
9 mars riche en entraide et convivialité !!!**

Sandra PY et Nathan BERNIER se sont dit « OUI »

Sandra Py et Nathan Bernier ont officialisé leur union à la mairie de Camboulazet le 24 mars
Ils ont élu domicile au village de Lacombe.
Sandra travaille à Rodez et Nathan à Naucelle.

Nos vœux les meilleurs de bonheur et de réussite à ce nouveau couple.



RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE !

Depuis 2 ans l'application mobile Panneau Pocket est utilisée par 262 smartphones ou tablettes qui possèdent Camboulazet dans leurs favoris . **BRAVO !**

A titre indicatif cela représente l'équivalent de 144% des foyers de la commune Sur la période de d'avril 2021 à avril 2022, 27 146 lectures ont été enregistrées.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore télécharger l'application :

[Rendez-vous sur : www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

CAMION PIZZAS D'avril à Juin

Le camion pizzas est installé :
Le premier vendredi soir du mois à partir de 18h à Camboulazet
Le troisième vendredi soir du mois à Noyès

Réservations : 06-69-12-04-02

A NOTER :

Les Jeux en PAYS SEGALI
se dérouleront cette année à
COLOMBIES
Le SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2023

MAIRIE DE CAMBOULAZET

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi 9h-12h

Mardi et Vendredi 9h-12h et 14-18h

Mercredi matin (semaines paires) 9h-12h

Samedi 10h-12h (semaines paires permanence élus)

FERMETURE AU PUBLIC LES LUNDI ET JEUDI APRES-MIDI

 05-65-69-02-42 mail : contact@camboulazet12.fr

Site internet : www.camboulazet12.fr

Tél Maire : 06-30-53-89-50

**Le secrétariat de
Mairie sera fermé
du 22 avril**

au 1^{er} mai 2023

En cas d'urgence :

Tél Maire :

06-30-53-89-50

LA VIE ASSOCIATIVE



USC CAMBOULAZET

L'UNION SPORTIVE CAMBOULAZET se classe 10eme de la poule A . Malgré le manque de résultats, le moral des troupes est bon. C'est ainsi que joueurs et dirigeants ainsi que les conjointes ont partagé le repas de mi-saison au restaurant « Les Planques » .

Chaque année Le district de Foot de L'Aveyron organise Une reconnaissance des bénévoles auxquels les clubs peuvent présenter un dirigeant.

L'U S Camboulazet a décidé de participer à ce challenge en présentant la candidature de Palous Jean Christophe licencié depuis 1978.



La remise des prix s'est déroulée le vendredi 25 Mars à la salle des fêtes d' Onet Le Château où Jean Christophe s'est vu remettre un diplôme de Bénévole et une invitation à aller voir la finale de la Coupe de France au Stade de France tous frais payés y compris vol Aller Retour de Toulouse .

Petit Rappel le prochain concours de Belote aura lieu **le vendredi 14 Avril**

Cambou Trail

2022 a été une très belle année pour l'association CAMBOU TRAIL :

*Une année riche en initiatives par la création d'une nouvelle épreuve 100% nature : la Ronde du Roi. Cette course se déroule dans les forêts de VERSAILLES le premier week-end d'Août.

*Une affluence notable sur les 2 trails dédiés au Téléthon le premier week-end de Décembre.

Pour 2023 CAMBOU TRAIL va s'efforcer de continuer sur sa lancée pour rendre nos courses toujours plus attractives et singulières. Nous allons mettre une attention plus particulière sur la Ronde du Roi car cette année l'épreuve fait partie du Challenge GROUPAMA (championnat Départemental).

Nous vous invitons toutes et tous à venir encourager, tout au long des parcours, ces sportifs qui arpentent courageusement nos sentiers. De par votre présence et vos encouragements, nos épreuves n'en seront que plus inoubliables.

On se donne tous rendez-vous dimanche **6 Août à VERSAILLES** pour encourager les participants de **la Ronde du Roi** mais aussi pour passer une agréable journée à la fête de Versailles.



LE COMITE DES FÊTES DE CAMBOULAZET

Le comité des fêtes aura le plaisir de vous retrouver dans les prochains mois autour de plusieurs événements placés sous le signe de la convivialité! Les dates à retenir :

- soirée théâtre le samedi 3 juin à la salle des fêtes de Camboulazet. Pour les plus gourmands, possibilité de se restaurer sur place, sur réservation.
- le traditionnel feu de la Saint-Jean se tiendra cette année à Pruns, le vendredi 23 juin.
- le programme de la fête estivale sera bientôt finalisé, une chose est sûre : les 5 et 6 août feront la part belle à un événement festif et gourmand !

A très bientôt, le bureau

Le relais paroissial de Camboulazet

Vivez Ségala, c'est fini !

Entre 2015 et 2017, à la demande de l'Evêque, les catholiques du diocèse de Rodez s'engageaient dans une longue réflexion, c'était le synode : « **Disciples missionnaires** » tel en était le thème.

Mars 2018, premier numéro de Vivez Ségala gratuit sur les territoires des paroisses de Baraqueville et Naucelle Nous avons essayé, pendant ces 5 années, de rejoindre les « Ségalis » que nous sommes, de partager leur vécu en valorisant tout ce qui permet la rencontre, le service, l'engagement, la solidarité mais aussi le respect de la nature, la bienveillance, la « positive attitude », la compréhension entre générations...

Un très grand merci à tous ceux qui ont accepté de témoigner et aussi...d'être photographiés !

Nous avons fait de très belles rencontres !

« Les catholiques à votre rencontre » La couleur était annoncée sur la page de couverture ! Nous avons essayé de partager nos convictions, avec respect pour ceux qui en sont éloignés.

Pourquoi aujourd'hui arrêter ce qui a été pour nous « une belle aventure » ?

La décision a été prise par les responsables des deux paroisses pour des raisons économiques.

Malgré le soutien des sponsors (commerces, entreprises), que nous tenons à remercier très chaleureusement, l'impression du journal représentait un coût qui a été jugé trop élevé. Autre motif avancé : la distribution. Elle était assurée par des bénévoles.... qu'ils en soient sincèrement remerciés. Ils donnaient de leur temps, à pied ou en voiture pour aller d'une boîte à lettre à l'autre.

C'est avec une certaine déception que nous abandonnons le projet auquel nous avons cru. Nous avons essayé modestement d'être des « disciples missionnaires » d'une Eglise « ouverte. Dans un monde où le « chacun pour soi » nous guette, nous avons voulu donner de la joie, de l'espérance en valorisant autour de nous ce qui nous paraissait positif.



Merci à vous tous

< Vous avez un projet ? >

de construction,
de réhabilitation
ou d'aménagement

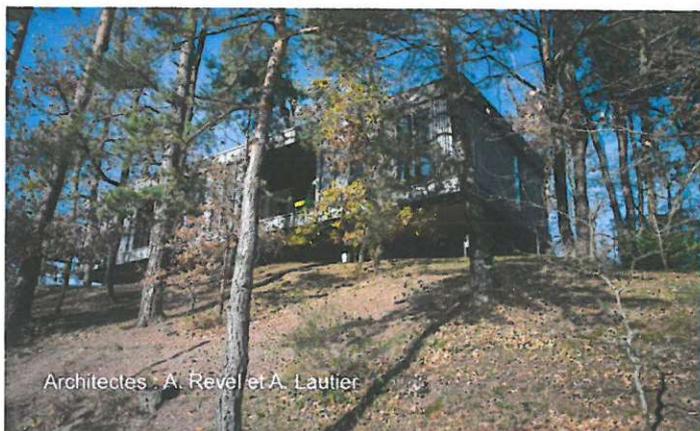
Tout particulier, commerçant, agriculteur, artisan... ayant un projet de construction, d'extension, de réhabilitation ou d'aménagement peut bénéficier d'un conseil gratuit, personnalisé, objectif, et rencontrer un architecte.

Le C.A.U.E. vous aide dans votre démarche : besoins, réglementation, implantation, orientation, relations avec les professionnels du bâtiment... L'architecte-conseiller du C.A.U.E. vous aidera à orienter ou améliorer votre projet sans toutefois se charger des plans ou des formalités administratives.

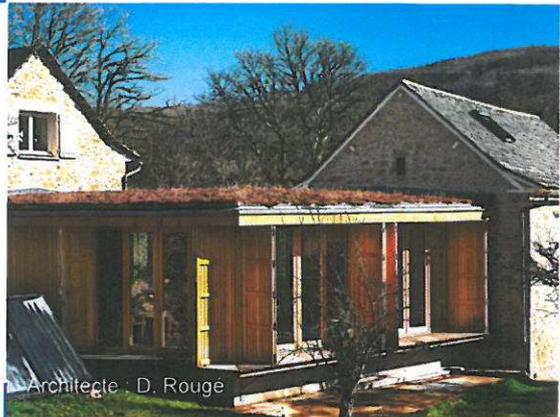
Des permanences sont organisées les 2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi au C.A.U.E. ou par téléphone.

**Rendez-vous gratuit auprès du
Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement de l'Aveyron
au 05.65.68.66.45**

Le C.A.U.E. n'a pas pour mission d'établir des plans ni d'assurer une mission de maîtrise d'œuvre. Il ne se substitue ni aux architectes privés, ni aux opérateurs institutionnels.



Architectes : A. Rével et A. Lautier



Architecte : D. Rouge

Afin d'assurer un service efficace, il vous sera demandé d'envoyer avant le rendez-vous :

- Des plans de situation à partir d'un extrait de carte et d'un extrait de cadastre (www.cadastre.gouv.fr)
- Un plan et coupe de la parcelle (échelle 1/500 à 1/200) pour déterminer les particularités de votre terrain (limites, exposition...) et l'implantation du bâti.
- Des photographies du terrain et/ou du bâti s'il existe déjà.
- Un état des lieux graphique (plans, coupes...) de l'existant.
- Le cas échéant, des croquis ou plans d'aménagement.
- Les règles d'urbanisme afférentes à votre parcelle (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)
- Une liste de questions afin que l'architecte puisse cerner vos besoins
- Tout autre type de document qui permettra à l'architecte de vous conseiller au mieux (documentation technique particulière, matériaux...).

12
Aveyron
c|a.u.e

5 Place Sainte Catherine
Imb Sainte Catherine
12000 RODEZ